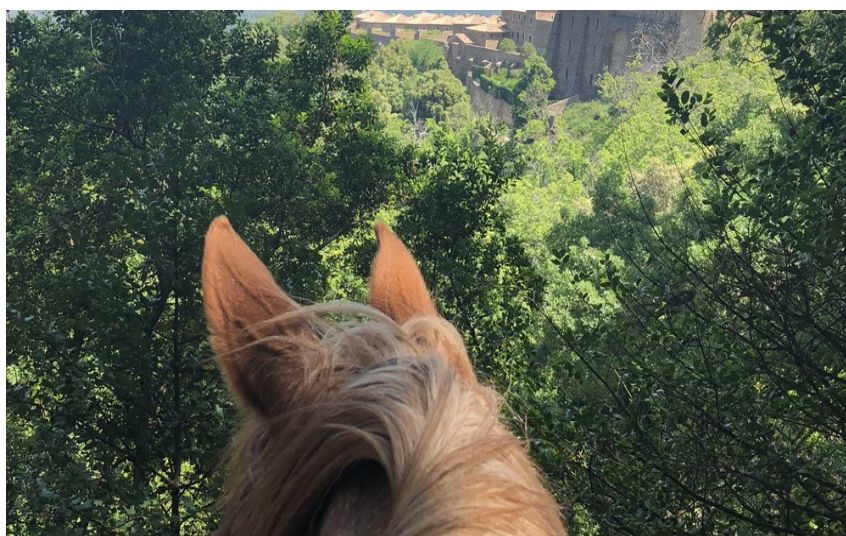


# Aux portes de la Verne



Une belle chevauchée au cœur de la forêt des Maures, entre châtaigneraies et points de vue remarquables, et découvrez également la majestueuse Chartreuse de la Verne.



Vue sur la Chartreuse avec l'encolure d'un cheval en premier plan (LL)

## INFOS PRATIQUES

**Territoire(s) de valorisation : CC MEDITERRRANEE  
PORTE DES MAURES**

**Commune(s) : Collobrières - Bormes-les-Mimosas**

**Départ : Parking de la Croix d'Anselme**

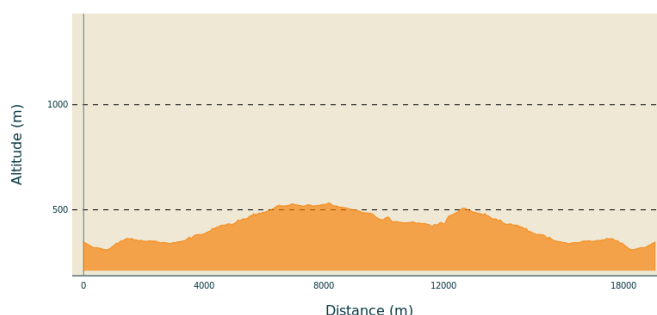
**Arrivée : Parking de la Croix d'Anselme**

**Parking conseillé : 6°21'21,777"E 43°14'19,001"N**

**Pratique : Randonnée équestre - Type : Boucle**

**Distance : 19.0 km - Durée : 3 h**

**Difficulté : Moyen - Dénivelé positif : 522 m**



Altitude min 310 m Altitude max 533 m

# DESCRIPTIF

## *Balisage orange*

Prenez le sentier (1) sous la D 214, vers la chartreuse. Longez à droite le petit cours d'eau, de la Verne.

Après 600 m, sortez sur la D214 (2) que vous suivez sur 200 m. Tournez ensuite à droite (3), au passage à guet. Traversez la rivière.

Après 600 m de montée, prenez la piste DFCI de Ragusse, à environ de 4,5 km, profitez de la barre d'attache pour faire une pause pour descendre visiter la cédraie. Attention c'est un sentier pentu et très embroussaillé. La plantation de cette cédraie remonterait à 1882 par les moines de la Chartreuse de la Verne.

Continuez ensuite sur 900 m jusqu'à l'intersection, continuez à droite (5) en direction de «Capelude ». Vous pénétrez maintenant dans une réserve biologique intégrale (RBI), véritable observatoire de la dynamique naturelle et conservatoire d'une biodiversité particulière, ces réserves biologiques sont gérées par l'Office National des Forêts. Les plus anciennes datent des années 1950.

Après 1,5 km de piste, tournez à gauche (6), vers la piste des Sivadières, pour rejoindre les crêtes des Maures. La suite de l'itinéraire vous emmène sur un sentier sans difficulté, fleuri, surtout au printemps, et traverse une forêt de pins et de chênes et vous permet de profiter de la vue sur Hyères, ses îles et sur la presqu'île de Giens.

Vous arrivez ensuite à une intersection (7), sur votre gauche vous pouvez faire une halte à une petite cabane de chasseurs qui date de 1890. Sinon, continuez tout droit, sur la piste de la "Sivadière". Sur votre droite se dessine le golfe de Saint-Tropez. Par temps clair, vous pouvez même apercevoir les Alpes.

En contrebas sur votre droite, découvrez la retenue de la Môle. Arrivé à une intersection (8), continuez tout droit. Au bout de 50 m, vous pouvez voir à travers les frondaisons la Chartreuse qui se dresse devant vous.

Vous rentrez dans la châtaigneraie et arrivez à la Chartreuse de la Verne. Attention, toute cueillette est interdite ! Au poteau flèche directionnel "CHARTREUSE" (9), vous pouvez prendre la direction de "Capelude" pour faire une halte à 100 m où vous trouverez des tables de pique-nique, ainsi que des barres d'attache.

Si vous décidez de continuer votre chemin, poursuivez tout droit. Passez devant la chartreuse et prenez le petit sentier qui monte à gauche (10) indiqué par le poteau flèche "CHARTREUSE 1". Partez en direction "Plateau Lambert par sous- bois". Cette montée de 1 km est magnifique, vous

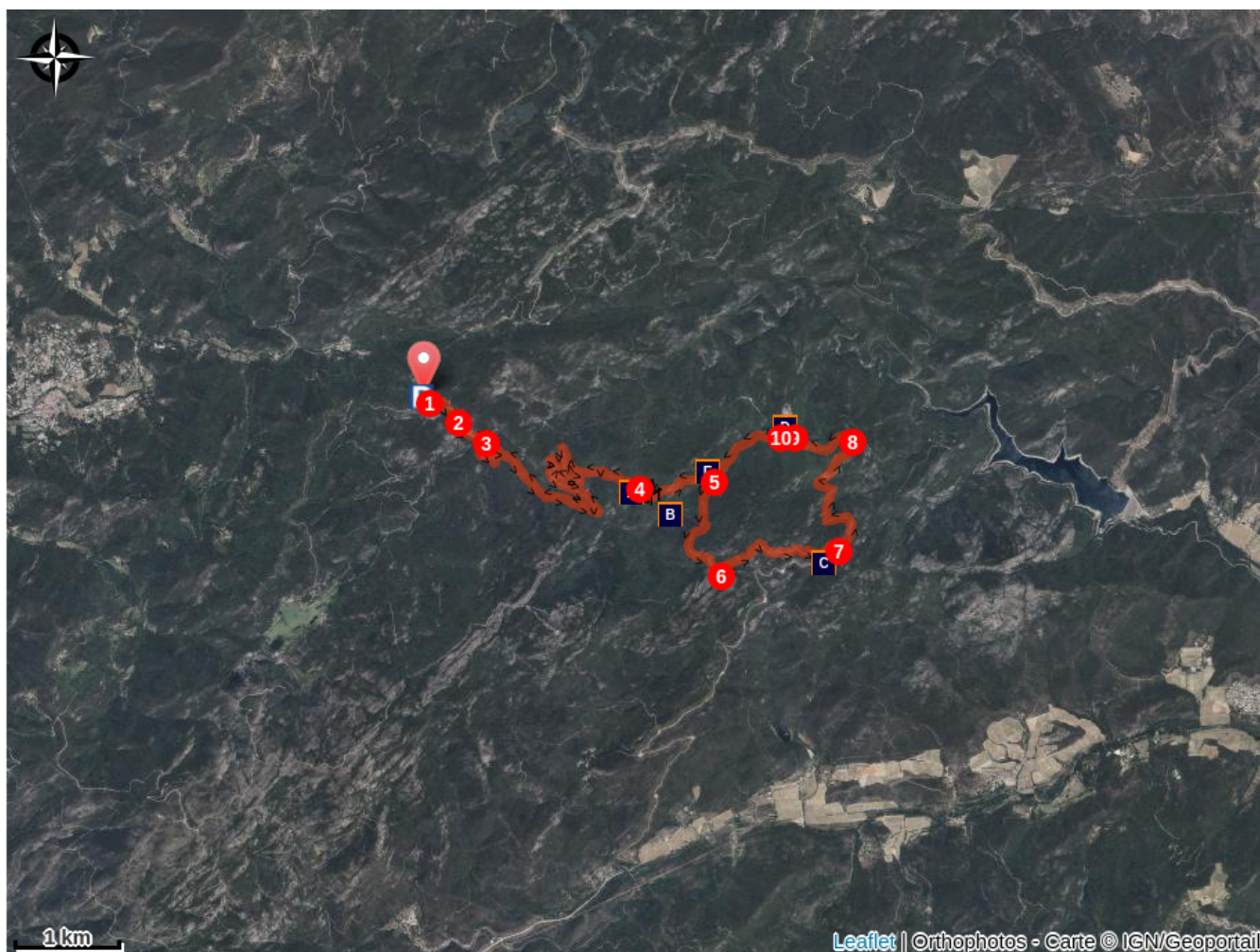
traversez un sous-bois de châtaigniers centenaires, attention quelques petits passages techniques.

Vous retrouvez alors l'intersection déjà empruntée (5), et votre chemin de retour vers la Croix d'Anselme.

## ACCÈS ROUTIER

Sortir de Collobrières en direction de Grimaud par la D14. Au bout de quelques, prenez la route à droite, en direction de la Chartreuse de la Verne. Tournez à 50m sur votre droite au panneau de l'Office National des Forêts, et gardez vous au parking de la Croix d'Anselme

# CARTE



## À DÉCOUVRIR



Forêt des cèdres (A)



Flore remarquable (B)



Faune remarquable (C)



Chartreuse de la Verne (D)



Réserve Biologique Intégrale (RBI) des Maures (E)

# LES RECOMMANDATIONS



interdiction de fumer  
et faire du feu



véhicules motorisés  
interdits



bivouac interdit



cueillette interdite



chiens tenus en  
laisse



baignade interdite  
aux chevaux



Vérifier la météo



Emporter vos déchets



Ne pas sortir  
de l'itinéraire  
balisé



Respecter le  
travail des  
agriculteurs,  
exploitants



Refermer  
toutes les  
clôtures



**La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous.  
La responsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne  
sont pas respectées.**

## LES ÉQUIPEMENTS

- Bombe de sécurité
- Eau, petite provision
- Vêtement de pluie

- Seau pliable
- Chevaux habitués et équipés pour la pratique en extérieur

## CONTACTS UTILES

Fédération Française de Randonnée Équestre: <https://www.fref-france.com/>

Signaler un problème: <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Risques incendies: Consulter la vigilance incendie <https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/>

Numéro d'urgence: **112**

Renseignements: var.fr rubrique "contact" ou [gro-pdesi83@var.fr](mailto:gro-pdesi83@var.fr)



# BALISAGE

| Type de Sentier    | GR® | GR®<br>PAYS | PR® | Pistes<br>VTT | Pistes<br>Equestres |
|--------------------|-----|-------------|-----|---------------|---------------------|
| Bonne direction    |     |             |     |               |                     |
| Tourner à gauche   |     |             |     |               |                     |
| Tourner à droite   |     |             |     |               |                     |
| Mauvaise direction |     |             |     |               |                     |

## LE DÉPARTEMENT

Pilote d'un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l'égide des fédérations françaises sportives.

La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d'un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.

Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.

